



**E**nseignement **P**ublic et **I**nformatique  
Association (loi 1901)

13, rue du Jura - 75013 Paris — (1) 43 37 86 14

Ainsi qu'à Messieurs C. ALLEGRE  
P. BOURDIEU et F. GROS

## NOTE AUX COMMISSIONS DE RÉFLEXION DISCIPLINAIRES

L'informatique est apparue dans l'enseignement supérieur et l'enseignement technique français dès les années 1950. A partir de 1970, l'Éducation nationale engagea une expérimentation pour apprécier les apports méthodologiques, culturels de l'informatique **dans toutes les disciplines d'enseignement**, d'abord dans les lycées et collèges puis dans les écoles. Les instruments informatiques apparurent comme de bons leviers de transformation d'un système scolaire jugé trop rigide et cloisonné. Une généralisation de leur utilisation fut peu à peu envisagée pour l'élaboration d'une **nouvelle "culture générale"**. De nombreux textes ministériels témoignent de cette orientation dont la mise en œuvre prioritaire s'accéléra de 1982 à 1986.

Elle fut en partie contestée de 1986 à 1988 ; un freinage sensible des réalisations en résulta. Toutefois, les Directions poursuivirent, et poursuivent encore, les efforts antérieurs comme le montrent, entre autres, le choix des logiciels achetés sous licence, l'évolution de l'option informatique des lycées, la poursuite des équipements, les expérimentations... Mais, même si, les dispositifs antérieurs furent parfois conservés, l'absence de textes en rappelant l'importance, les autres besoins... conduisirent nombre de responsables, notamment académiques ou départementaux, à sacrifier tout ou partie du potentiel informatique.

Actuellement, l'impression prévaut d'un abandon de cette politique originale, pourtant saluée par tant de pays étrangers qui s'en inspirent et font appel aux formateurs français en informatique pédagogique. La seule évocation de l'informatique dans les projets actuellement en discussion (il s'agit de lier étroitement mathématiques et informatique) n'est pas sans inquiéter.

**Il n'est pourtant plus possible** d'ignorer toutes les recherches, expérimentations et réalisations faites par tant d'enseignants depuis deux décennies. Ces multiples travaux ont montré les apports des outils informatiques (logiciels professionnels, logiciels pédagogiques, banques de données, ordinateur outil de laboratoire et d'atelier...) à la formation des jeunes **aussi bien dans les disciplines littéraires que scientifiques ou techniques** ; ces jeunes qui utiliseront, dans leur grande majorité, l'informatique dans leur vie professionnelle sans pour autant être des informaticiens.

Ce serait une **grave erreur** de rajouter, dans l'enseignement secondaire, une discipline informatique autonome ou rattachée aux mathématiques; l'informatique est fondamentalement **pluridisciplinaire** et son approche doit rester **pluridisciplinaire**. L'associer aux mathématiques ne pourrait que renforcer son image 'mathématique' déjà trop répandue dans les esprits, en éloigner un grand nombre d'élèves et provoquer le 'désengagement' des enseignants des autres disciplines.

Par contre, **les options** informatiques de l'enseignement général et de l'enseignement technique, qui répondent à des besoins spécifiques, doivent être conservées et évoluer pour une meilleure adaptation aux élèves scientifiques et littéraires.

Les enseignants, **et pas seulement ceux de mathématique**, doivent être capables d'intégrer l'outil informatique dans leur discipline. C'est pourquoi, les futurs Instituts universitaires de formation des maîtres ne peuvent ignorer les réalisations des Centres académiques et départementaux de formation aux applications pédagogiques de l'informatique. L'étude et la pratique de ces réalisations sont aujourd'hui indispensables à toute formation initiale et continue des enseignants.

Il convient de poursuivre la réflexion sur l'évaluation des compétences. Il faut, en particulier, se donner la possibilité de vérifier que les candidats **aux concours de recrutement** ont une certaine maîtrise de l'outil informatique. Des décisions s'imposent d'urgence au moment où commence le renouvellement d'une grande partie du corps enseignant.

Dans ce contexte général, **la recherche**, débouchant en particulier sur des logiciels répondant aux besoins des enseignants et des élèves, **les expérimentations pédagogiques** et **l'évaluation** sont plus que jamais indispensables ; elles ont été trop négligées jusqu'à présent.

E.P.I. - Paris, le 28-01-89